

E40/A3 – Poursuite des réparations de l’orniérage apparu à hauteur de Herve en direction de Battice

5 août 2026

Comme annoncé, les interventions entamées début juillet, visant à traiter le phénomène d’orniérage apparu sur les voies de l’E40/A3 à hauteur de Herve, en direction de Battice, vont se poursuivre. Après une phase préparatoire qui se tiendra dès ce jeudi 6 août, le chantier basculera en configuration définitive dès ce week-end. Deux voies seront maintenues dans chaque sens. Les travaux devraient, sous réserve des conditions météorologiques, être achevés au plus tard pour le vendredi 21 août.



MODIFICATIONS DES CONDITIONS DE CIRCULATION

Du jeudi 6 août jusqu’à ce week-end du 8 et 9 août - Phase préparatoire :

Cette phase doit permettre la réalisation d’un passage en berme centrale afin d’assurer la mobilité la plus optimale possible durant les travaux. Elle impliquera le retrait d’une voie par sens.

- Vers Bruxelles, deux voies seront maintenues (droite et milieu) avec une vitesse maximale réduite à 90 km/h ;
- Vers Battice, deux voies seront maintenues (droite et milieu) avec une vitesse maximale toujours limitée à 70 km/h (comme actuellement).
- Au niveau de l'échangeur n°37 « Soumagne », vers Battice, la sortie actuellement fermée dans le cadre d'un autre chantier (réfection de la N3) sera à nouveau accessible dès ce samedi 8 août en matinée. Les travaux relatifs à l'orniérage n'engendreront aucune fermeture de bretelles.

À partir de ce week-end du 8 et 9 août, jusqu'au vendredi 21 août au plus tard – Mise en place et exécution du chantier :

Deux voies par sens resteront disponibles :

- Vers Bruxelles, les voies de droite et du milieu seront maintenues avec une vitesse maximale réduite à 90 km/h ;
- Vers Battice, une voie sera basculée à contresens avec une vitesse maximale limitée à 70 km/h ; une voie sera maintenue côté chantier avec une vitesse maximale limitée à 50 km/h.
- Les bretelles de l'échangeur n°37 « Soumagne » resteront ouvertes.

L'objectif est donc de libérer les voies pour le vendredi 21 août au plus tard.

POUR RAPPEL

Alors qu'un chantier visant à réparer un joint de dilatation défectueux au niveau du viaduc de Herve, en direction de Battice, s'achevait au début du mois de juillet dernier, un phénomène d'orniérage, favorisé par les fortes chaleurs persistantes de la fin du mois de juin et la charge de trafic ralenti à l'approche du chantier, était apparu sur 3 km, en amont du chantier.

En urgence, une signalisation spécifique avait été mise en place pour avertir les usagers de cette situation et y réduire la vitesse maximale à 70 km/h.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Une réfection de la voie de droite, la plus dégradée, avait pu être menée pour la mi-juillet (raclage et pose de revêtement hydrocarboné). Les voies avaient ensuite été temporairement libérées afin de permettre la meilleure mobilité possible notamment durant le Grand Prix de Belgique de Formule 1, tout en conservant, pour des raisons de sécurité, une vitesse maximale réduite à 70 km/h dans ce sens. Ce sont à présent les voies de gauche et du milieu qui vont être traitées.

Ces travaux représentent un budget de €1,1 million HTVA financé par la **SOFICO**, maître d'ouvrage.

Ils sont réalisés en collaboration avec son partenaire technique : le **SPW Mobilité et Infrastructures**, maître d'œuvre.

C'est la **S.M. Baguette - Bodarwé** qui a été désignée par marché public pour l'exécution de ces travaux.

Contact : Héroïse WINANDY | Porte-parole de la SOFICO | +32 495 28 43 46 | heloise.winandy@sofico.org

Rejoignez-nous !   